

Appel au Président de la République et au Premier ministre

Les entreprises, de toute taille et de toute catégorie, et les entrepreneurs croient en l'avenir de notre pays : la France est un grand pays qui garde des atouts pour retrouver sa place dans le monde. Ses entreprises, sa capacité entrepreneuriale, son innovation, la qualité de ses services publics, sa créativité font notamment partie de ses atouts.

Pourtant, depuis une décennie, notre pays s'affaiblit, et contrairement à nos voisins européens, aucun signe de reprise ne s'annonce. Au lieu de libérer les énergies, notre réglementation contraint les initiatives, au lieu de reconnaître et de valoriser les succès, nous les dénigrons, au lieu d'encourager les initiatives, nous contrôlons et sanctionnons.

Les semaines qui viennent seront cruciales pour notre avenir collectif. Aujourd'hui, la force et le rayonnement d'un pays passent, qu'on le veuille ou non, par la force et le rayonnement de ses entreprises, des plus petites aux plus grandes. Les solutions aux problèmes de notre pays (emplois, formation, intégration, pouvoir d'achat, ...), passent nécessairement par le développement des entreprises.

Or force est de constater que la croissance ne redémarre pas. L'Insee vient d'en apporter la démonstration. L'investissement est à l'arrêt et les derniers chiffres du chômage nous rappellent à une réalité dramatique qui touche tous les Français. Il n'y a pas de fatalité, mais il faut, pour inverser ce lent déclin, une détermination, des mesures résolues, et sans doute plus que tout, le rétablissement de la confiance des entrepreneurs et toutes les parties prenantes de l'entreprise : salariés, investisseurs, partenaires, clients... Chacun peut et doit y participer.

Monsieur le Président de la République, Monsieur le Premier ministre, vous avez tous deux prononcé des discours qui ont redonné espoir aux entrepreneurs et aux entreprises de notre pays. Vous avez annoncé la mise en œuvre d'un Pacte de responsabilité comme la seule voie possible à la sortie de notre pays de la crise. Mais devant la situation d'urgence qui est la nôtre, il faut agir rapidement, avec détermination et constance.

Or depuis quelques semaines, nous constatons que les actes ne suivent pas toujours les discours.

Il nous faut désormais assumer, dans l'action, une politique en faveur de la croissance et de l'emploi, donc des entreprises et de leurs salariés.

Les entreprises et les entrepreneurs, qui sont les acteurs de la croissance et l'emploi, souhaitent pouvoir investir, embaucher, innover en France. Pour cela elles ont besoin de perspectives et de confiance dans l'amélioration de leur environnement. Elles ne veulent plus d'un taux de chômage qui progresse et pénalise si fortement les jeunes et les seniors.

C'est pourquoi, nous vous demandons solennellement de répondre à notre appel par trois actes concrets qui permettront de redonner la confiance en l'avenir pour notre pays et nos concitoyens :

1. **Inclure de manière explicite et rapidement l'ensemble du Pacte de responsabilité dans la loi.** Cela signifie des textes qui programment clairement sur les trois prochaines années les trajectoires de baisse du coût du travail et de la fiscalité. Cela signifie aussi savoir prendre des mesures efficaces plutôt que de privilégier la posture, et savoir mettre en place des procédures performantes de collaboration entre les acteurs concernés. Ainsi, les décrets prévus sur la pénibilité n'ont pas été assez travaillés et sont aujourd'hui inapplicables et coûteux, les dispositions relatives au temps partiel doivent être ajustées...
2. **Mettre en œuvre avec le Parlement un moratoire sur tout texte législatif et administratif** qui viendrait complexifier notre réglementation, mettre des contraintes ou renforcer les contrôles et les sanctions sur les entreprises et les entrepreneurs. Notre environnement fiscal et réglementaire a besoin de simplification et de stabilité. Dans ce chantier majeur, il faut engager un véritable travail partenarial qui aille au-delà des postures. Cessons enfin de surtransposer les directives et textes européens.
3. **S'attaquer aux réformes structurelles** qui permettront une baisse rapide et durable des dépenses publiques. Il est possible aujourd'hui de mettre en œuvre une baisse des dépenses publiques sans toucher à la qualité des services publics et tout en préservant l'investissement qui permet de préparer le futur. Mais il faut accepter de regarder enfin les blocages structurels, de toucher à des tabous ou des dogmes, de moderniser, de capitaliser sur les fonctionnaires et leur envie de faire... Il faut le gérer en commun, sans cliver, et les entreprises sont prêtes à participer et à accompagner cette mutation. Mais il faut que vous acceptiez de lancer enfin cette dynamique au-delà de premières mesures limitées.

Monsieur le Président de la République, Monsieur le Premier ministre, notre appel solennel est avant tout un cri d'alarme de citoyens français inquiets pour l'avenir de leur pays.

Monsieur le Président de la République, Monsieur le Premier ministre, il y a urgence à agir et vous avez les cartes en main.

Pierre GATTAZ
CROUZET
Président MEDEF

Jean-François ROUBAUD
Président CGPME

Jean-Pierre
Président UPA

Xavier BEULIN
Président FNSEA

Michel CHASSANG
Président UNAPL

Pierre PRINGUET
Président AFEP

Stanislas de BENTZMANN
d'ORNANO,
Président Croissance +
d'ASMEP-ETI

Elizabeth DUCOTTET,
Co-Présidente d'ASMEP-ETI

Philippe
Co-Président